

SFIOW 1

Revue étudiante participative

Transparence

Horizontalité

Vous faites ça chez vous ?!

Transparence2 ;)

Formulaire d'inscription

Victorien Soufflet

Diplôme de cinquième année

Enquête coordonnée par Caroline Larsonneur avec Victorien Andréa Camille Soufflet, Ethan Assouline, Juliette Beau, Elen Hallégouet, Justine Jaladis, Fanny Lallart, Jean Lemersre, Brenda Walsh

Institut du duel

Jacques-Antoine Ribas

Arrêt brutal du séminaire de

Lettre co-signée

professionalisation

Rapport au ministère

Co-rédigé par le jury des diplômes de 5ème année 2019

Dessins

Hugo Ansel

De la professionalisation en école d'art

Fanny Lallart

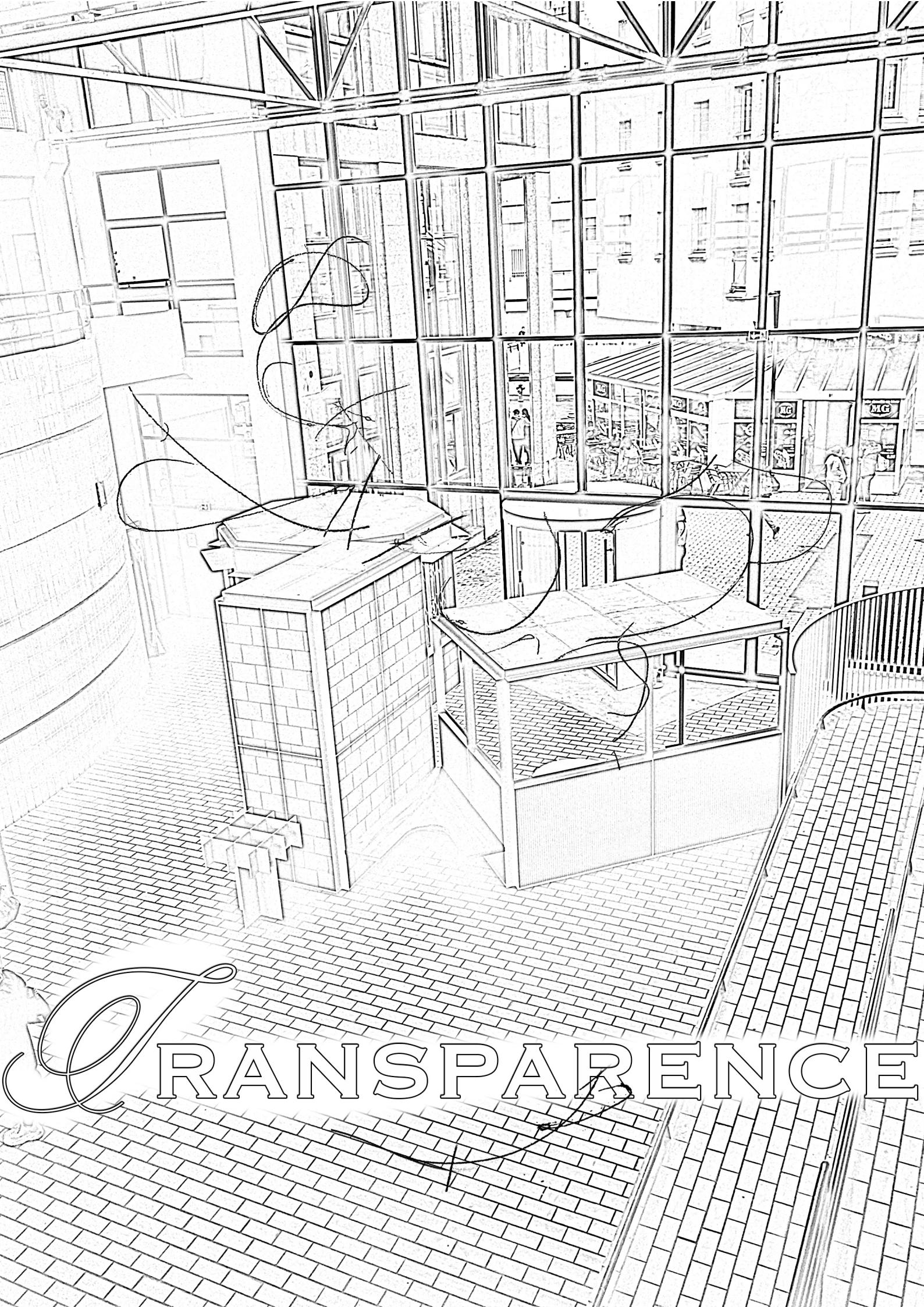
FIAC, remerciements

Juliette Beau

C
ergy,
Octobre 2019

REJOIGNEZ-NOUS,
CONTACTEZ-NOUS!

show.revue@protonmail.com



TRANSPARENCE

SUPPRESSION DE LA MENTION DE GENRE

0x0B

Le sens du caractère volatile et artificiel du monde semble avoir déserté la politique féministe et queer contemporaine à la faveur d'une constellation

plurielle mais statique d'identités de genre, où les sombres équations du bien et du naturel se voient rétablies avec obstination. Bien que nous ayons (peut-être) admirablement contribué à rehausser les seuils de «tolérance», on nous enjoint trop souvent à chercher du réconfort dans la

non-liberté, à revendiquer le fait d'être «né» ainsi, comme pour nous offrir une excuse par la grâce de la nature. Pendant ce temps-là, le centre hétéronormé se porte bien, merci.

XF remet en cause ce référent centrifuge, sachant pertinemment que le sexe et le genre sont l'exemple même du point pivot entre norme et

fait, entre liberté et contrainte. Orienter ce pivot vers la nature constitue au mieux une concession défensive, et une régression par rapport à ce

qui fait de la politique trans et queer davantage qu'un simple groupe de pression — à savoir une exigeante affirmation de liberté vis-à-vis d'un ordre qui semblait immuable. Comme dans tout mythe du donné, l'histoire d'une fondation stable est inventée en lieu et place d'un monde réel régi par le chaos, la violence et le doute. Le «donné»

CHANGEMENT DU PRÉNOM ET DE LA CIVILITÉ SUR SIMPLE DEMANDE

est séquestré dans le domaine privé comme une certitude, alors qu'il cède du terrain sur le front des conséquences publiques. Lorsque changer de sexe est devenu une possibilité réelle et connue de tous, le cercueil abrité par le tombeau de la Nature s'est fissuré, laissant de nouvelles histoires grouillant de futurs possibles – s'échapper du vieil ordre du « sexe ». La grille disciplinaire du genre est en grande partie une tentative de réparer cette fondation détruite et de dompter les vies qui s'en sont échappées. Le temps est venu de démolir entièrement ce tombeau, et non de s'incliner devant lui en mendiant des excuses pour la petite marge d'autonomie acquise.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Téléphone :

Laboria Cuboniks

XÉNOFÉMINISME,
une politique de l'aliénation

L'école semble être un bon indicateur d'une génération d'étudiants en prise avec le monde contemporain et ses complexités, ses paradoxes, génération qui sait s'emparer autant de l'histoire personnelle que de la grande histoire. La part biographique que l'on trouve si souvent dans les travaux des étudiants n'est ici jamais dissociée d'un contexte socio-politique.

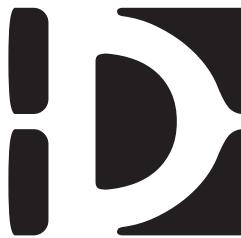
Nous avons vu beaucoup d'excellents diplômes (13 félicitations et 11 mentions) avec une grande diversité des pratiques, et des propos informés et documentés. On sent une pédagogie pointue.

L'attrait de cette école est aussi la mixité de la population étudiante et les complexités politiques que cette mixité induit. Un incident a été déploré pendant la semaine en raison de l'échec d'un étudiant sénégalais. Le jury a été pris à partie et menacé par quelques étudiants mais fort heureusement cela n'a pas affecté la suite du déroulement des soutenances. Nous avons été soutenus par la direction, les professeurs et les étudiants.

La question que pose un tel incident, puisqu'il cherche à délégitimer le jury dans son statut, est celle de sa composante. On peut se demander s'il faudrait, dans la composition des prochains jurys, veiller à instaurer une symétrie non seulement dans la parité mais aussi dans la mixité.

Si c'est une vraie nécessité dans une école d'art comme Cergy, qui incarne fortement le monde contemporain, c'est le cas pour toutes les autres écoles en France qui, par rapport aux autres pays européens, peinent à représenter la mixité dans leurs corps enseignants.

**RAPPORT DES MEMBRES
DU JURY DU DNSEP 2019
ADRESSE AU MINISTÈRE
DE LA CULTURE**



iplôme de 5^e année

Du 27 mai au 7 juin se déroulaient à l'école d'arts de Cergy (ENSAPC) les épreuves du diplôme (DNSEP).

Pour clore un discours qui venait conclure ces deux semaines, un membre du jury a déclaré qu'on pourrait qualifier cette session 2019 de « lacrymale ».

Nous, quelques camarades de classe ayant suivi l'affaire, croyons utile de recomposer ici ce qui a conduit à l'emploi de ce déroutant adjectif. Il nous a aussi paru nécessaire de compléter, en y répondant, le compte rendu qui a été produit par les membres du jury à l'attention du ministère. On trouve dans ce rapport un autre mot qui tombe là, et cite quelque chose sans vouloir le nommer : incident. Rien n'est dit sur la nature de l'incident, mais on informe de la nationalité de l'étudiant.e que l'incident concerne. Un incident, selon le Larousse en ligne, c'est généralement fâcheux, c'est de caractère secondaire. Cela surgit pendant une action et peut en perturber le déroulement normal. On donne aussi une seconde définition complémentaire : « Événement sans importance excessive, mais qui peut entraîner des complications, des difficultés dans les relations internationales ou dans le domaine social ou politique : ex: Incident de frontière. » Cette définition recoupe d'autres termes du bref rapport : complexité, paradoxes, complexités politiques, mixité, mixité. Par souci de clarté, nous allons raconter les faits qui composent l'incident tels que nous nous les rappelons.

Le 04/06/2019, cinquième journée de jurys.

Étudiant.e 1 apprend qu'il n'a pas son diplôme, il sort et l'annonce aux étudiant.e.s présents avant de partir. Étudiant.e 2, ami.e de E1 sort de ses gonds, hurle au racisme dans le hall de l'école, descend les escaliers en tapant dans les murs, sort. On se souvient de cette phrase scandée : « Si iel s'était pas appelé [nom Etudiant 1], iel aurait eu son diplôme. »

Quand les membres du jury sortent à leur tour pour rejoindre la gare, iels rencontrent E2 sur le chemin et un autre échange conflictuel éclate.

Le lendemain, nous avons reçu cet email du Directeur des études :

objet : diplômes

Bonjour,

hier soir, à la suite des délibérations et de la communication des résultats, les membres du jury du DNSEP ont été très violemment pris à partie, insultés et menacés physiquement dans l'école.

Ce comportement est inacceptable et passeable de sanctions.

Le jury, composé pour ses qualités et ses compétences artistiques, intellectuelles et professionnelles, est souverain dans ses décisions. Nous lui affirmons notre plein soutien, et lui renouvelons notre totale confiance.

Nous prendrons les mesures nécessaires contre les auteurs de ces actes.

bien à vous,

Directeur des études

Quand on a voulu savoir pourquoi E1 n'a pas obtenu le diplôme, on nous a expliqué qu'iel avait fait de mauvais choix concernant les modalités de présentation de son travail. Que le jury y a perçu des manques trop lourds pour choisir de lui délivrer son DNSEP, même sans mention.

Ces « mauvais choix », nous en connaissons la teneur grâce à E1 et d'autres ayant assisté à son épreuve : Iel aurait failli à présenter une pratique plastique suffisante, et choisi de concentrer sa présentation sur des projets curatoriaux : un projet de centre d'Art et de musée sur les griots dans son village natal, Tambacounda, et un projet de festival de cinéma à venir à l'école. Le jury lui aurait reproché une posture d'entrepreneur qui viendrait s'opposer à celle d'artiste qui était attendue de lui. Ce n'est pas la première fois que cette critique est formulée à l'ENSAPC qui promeut pourtant, à travers son enseignement et sa communication, un décloisonnement de ces rôles artiste/curateur. On peut ainsi lire sur son site web : « Les titulaires d'un master Art / DNSEP peuvent également exercer des fonctions afférentes au marché de l'art, à la critique d'art, à la direction, conception et production de projets culturels et artistiques, à la médiation ou à l'enseignement. »

Dans le rapport, on nous parle de « L'attrait de cette école » qui est aussi « la mixité de la population étudiante et les complexités politiques que cette mixité induit. » D'une part, il est impossible pour nous d'accepter de dire que la mixité induit des “complexités politiques”. C'est encore pire de dire que ces “complexités” seraient un “attrait” pour l'école. Difficile de comprendre ce que recouvre ce mot, attrait, employé ici. Peut-être est-ce l'image de la mixité qui est perçue comme attrayante, se faisant l'écho de la communication importante qui est faite autour du label diversité par l'ENSAPC? On assiste à une capitalisation de l'école sur ce nouveau credo de la « mixité », sans pour autant que cela soit suivi d'une mise en mouvement de sa structure. L'école, sur son site, se dit aussi « riche » de compter 40% d'étudiants boursiers. La pauvreté devient aussi un atout, un vernis de valeurs inconditionnellement humanistes, déjà garantes d'un engagement en soi de la part de l'école.

Dans le climat politique glaçant de cette année scolaire qui a vu émerger le plan « Bienvenue en France »*, il nous semble que quelque chose manque dans ce rapport et dans l'unique message, autoritaire et menaçant, que nous avons adressé le pouvoir en place. Un tel « incident » rend effectivement très visible le fait que le jury était intégralement blanc. La solution qui est proposée : imposer une parité ethnique dans les corps enseignants comme on a pu imposer une parité de genre est un aveu d'impuissance : si nous n'y sommes pas légalement contraints, nous n'y parviendrons pas - avec une volonté de légitimer le jury : Si nous avions eu un membre de jury racisé, nous n'aurions pas pu être accusés de racisme. Car en effet c'est cette question de la légitimité du jury qui a été retenue par celui-ci comme problématique première de l'affaire : « La question que pose un tel incident, puisqu'il cherche à délégitimer le jury dans son statut, est celle de sa composante. » Peut-on vraiment croire que l'explosion de rage dont nous avons été témoins avait pour objectif la délégitimation de ce dernier? Ne s'agissait-il pas plutôt d'une démonstration de colère clairement dirigée contre le racisme institutionnel et ses perpetuateurs, ici identifiés comme les membres du jury?



* Plan dont la mesure principale est d'augmenter drastiquement les frais d'inscription pour les étudiants extra-européens.

HORIZONTALITÉ

Nous savons tous que c'est de cela qu'il s'agit, car bien que l'on ait évité de le nommer clairement, c'est bien un problème « structurel » qui a été évoqué par les membres du jury qui tristement se déresponsabilisent au passage en raisonnant ainsi : le racisme est institutionnel et nous appartenons à l'institution, cela vient d'au dessus de nous.

Dans la gentrification des esprits, Sarah Schulman parle de cette attitude répandue : « J'ai pu constater tout au long de mon existence que les personnes qui avaient intérêt à ce que les choses ne bougent pas insistent souvent sur l'impossibilité du changement et de la prise de responsabilité. « cela ne changera jamais », m'a un jour affirmé un auteur de théâtre blanc, riche, diplômé des Beaux-Arts, au sujet de l'exclusion des femmes auteures de théâtre de la scène américaine. « Et si tu essaies, on te dira que tu es une personne difficile.”

D'un autre côté, Audre Lorde - noire, lesbienne, mère, poétesse, guerrière m'a dit « le fait qu'on ne puisse pas lutter contre la municipalité est une rumeur répandue par la municipalité. » (...) la valeur de la responsabilité doit réintégrer notre vocabulaire comme la meilleure tactique pour opérer le changement. »

Un.e des membres du jury s'est adressé.e à nous le dernier jour des diplômes pour revenir sur l'incident et l'hésitation qu'il.elle avait eu à démissionner :

« Si j'avais démissionné, ce que j'ai questionné, ça aurait été sans violence, ça n'aurait pas été une réaction directe à l'action de Etudiant.e 2 (...) C'était parce qu'il y a un symptôme, et que ce symptôme doit être signifié au ministère, et que maintenant les écoles doivent faire ce travail et avancer... ça aurait été un acte de retrait. Après ça fiche toujours une pagaille terrible de faire ça donc je l'ai pas fait mais... et donc on l'a mis dans le rapport. » (On retrouve cette idée que « si tu essaies, on te dira que tu es une personne difficile » dont parle Schulman)



* Sarah Schulman, la gentrification des esprits, B42, Paris 2018 p.52

Un.e autre membre du jury a insisté :

Je rebondis sur ce que dit MJ2 : si on avait invalidé le diplôme en disant qu'on démissionnait, ça aurait été par rapport à cette question... ça rejoint des questions qu'on se pose toutes et tous ici, des questions de transparence, d'équité, de...

MJ2: ...de symétrie.

MJ1 : ...de symétrie. *On va demander expressément que le ministère agisse là-dessus. On va arrêter les conneries quoi. On le demandera aussi à Cergy, à la nouvelle direction.*

Quant au message de Directeur des études, en décidant de cantonner son discours à “la violence des agresseurs”, “la souveraineté du jury”, son “plein soutien et sa totale confiance”, et enfin la répression à venir, sans jamais que ne soit donné le contexte d'accusation de discrimination (pourtant essentiel), il adopte une posture défensive typique. En montrant du doigt la violence qu'il choisit de voir, il détourne l'attention de la sienne et échoue à s'emparer de ce qui s'est passé pour se remettre en question de l'intérieur. « La culpabilité et les réactions défensives sont les briques d'un mur sur lequel nous butons toutes ; elles ne conviennent à aucun de nos futurs. » écrit la poétesse Audre Lorde*

Le lendemain de l'incident, nous recevions la réponse de Étudiant 2 à la convocation qui lui avait été transmise en privé, avec tous les étudiants en copie.

objet : entretien

Bonjour,

Alors déjà commençons par l'honnêteté je suis le.la seul.e acteur.rice de ces actes [nom Etudiant.e 2] et l'assume pleinement.

(convocation en copie)



* Audre Lorde, “de l'usage de la colère”, art. cit., p.2.

À partir de quel moment est-ce que deux êtres peuvent commencer à parler d'Art, c'est quand il y a une symétrie

Nous a dit le.la membre du jury qui a hésité à démissionner.

Au lieu d'être considérée comme un besoin d'égalité au sein du monde du travail, en donnant accès à des postes, des rémunérations, des responsabilités à des personnes qui subissent une discrimination, la mixité est entendue ici comme un effet miroir. Une symétrie dans les rapports. Sous entendu : pour comprendre, entendre, juger le travail d'une femme je dois être une femme, pour apprécier et évaluer le travail d'une personne sénégalaise je dois être sénégalais.e. Ce raisonnement reproduit des logiques de division et cloisonnements insupportables, en plus d'avoir vocation à désengager les individus exerçant une domination sur d'autres. Quand est-ce que la symétrie est souhaitable si ce n'est pour maintenir un ordre des choses asymétrique en place ?

Puisqu'il y a racisme ; n'y a-t-il pas des subjectivités racistes, des systèmes de pensées racistes ainsi que des arts racistes ? Qu'est-ce que les pratiques d'art contemporaines peuvent proposer pour opérer des démantèlements ?

Nous voulons croire et défendre que le racisme institutionnel peut être déconstruit dans l'institution par des choix pédagogiques libératoires, féministes et critiques. Ils reposent sur des rapports de transmission et de confiance en la responsabilité que prend chaque étudiant.e vis à vis de sa pratique. En ce sens nous ne sommes pas sûr.e.s qu'un jury puisse être valide, mais si on accepte qu'il existe et qu'il fasse acte de quoi que ce soit, c'est justement pour travailler à sortir de la complaisance et de la souveraineté. Cela commence par nommer les choses, les reconnaître quand elles adviennent, sans quoi, comme on l'observe ici, il est impossible d'y répondre.

Au lieu de se réjouir que l'incident n'ait « fort heureusement » pas affecté la suite du déroulement du jury, nous aurions aimé que ce rapport fasse un réel aveu, celui d'un échec.



Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Note à l'attention de

Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs des établissements publics

Paris, le 26 JUIL. 2016

Nos réf. : TR/2016/P/11536/CMA

Objet : Double labellisation « Diversité » et « Égalité » du ministère de la Culture et de la Communication

Le 6 mars 2015, le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté a présenté un programme exigeant et ambitieux de mesures destinées à renforcer la citoyenneté, c'est-à-dire « l'appartenance à une communauté de destin et l'adhésion à des valeurs partagées », et l'égalité, « les mêmes opportunités données à chacun, et les mêmes règles qui s'imposent à tous ».

Il est demandé à l'État d'être exemplaire et d'assurer le caractère démocratique des voies d'accès à la fonction publique. Tous les ministères sont invités à obtenir le label Diversité certifié par l'AFNOR, garantissant la conformité de l'ensemble de leurs processus de gestion des ressources humaines, au regard du principe de non-discrimination. Cette mesure a été confirmée lors du Conseil des ministres du 6 mai 2015, et par un courrier de la ministre de la Fonction publique en date du 2 juillet 2015, invitant les administrations à lancer une double démarche de labellisation (Diversité et Égalité professionnelle) avant la fin de l'année 2016.

Pour le ministère de la Culture et de la Communication, c'est une opportunité de formaliser ses engagements et de donner un signal fort pour la prévention des discriminations, la promotion de la diversité et l'égalité professionnelle, véritables enjeux de société en pleine adéquation avec ses valeurs, ses missions et son action.

Je présenterai donc, avant la fin de l'année 2016, un dossier de candidature du ministère de la Culture et de la Communication aux deux labels, Diversité et Égalité professionnelle. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie ministérielle de Responsabilité sociale des organisations (RSO) engagée pour la période 2015-2020.

Invoquez par Fusion ! Monstre de Fusion depuis votre Extra Deck, en utilisant des monstres depuis votre main ou Terrain comme des Matériels de Fusion.

1/ Les enjeux de la labellisation

Les deux labels certifiés par l'AFNOR ne valident pas une situation donnée. Ils garantissent la volonté et l'engagement d'un organisme à faire progresser ses pratiques de ressources humaines et à assurer l'égalité de traitement des personnels.

Le ministère de la Culture et de la Communication doit structurer sa politique de ressources humaines afin d'étendre et de renforcer les dispositifs existants en matière de diversité et d'égalité professionnelle. Les établissements publics ont vocation à être des acteurs majeurs de cette politique.

L'obtention du double label nécessite de réunir plusieurs conditions :

- la mobilisation de tous les services et de tous les personnels du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs, grâce à une campagne importante de sensibilisation, de communication et de formation tout au long de l'année 2016 ;
- la réalisation d'un diagnostic approfondi de la gestion des ressources humaines, qui doit permettre d'identifier les risques et d'y répondre par un plan d'action adapté ;
- une concertation de qualité avec les représentants des personnels.

La définition du périmètre initial de la candidature représente un enjeu majeur pour un ministère qui compte de nombreux services et établissements. Ce périmètre doit être représentatif du ministère et des politiques qu'il conduit. Il comprendra donc l'ensemble des services de l'administration centrale et une partie des services à compétence nationale et des directions régionales des affaires culturelles.

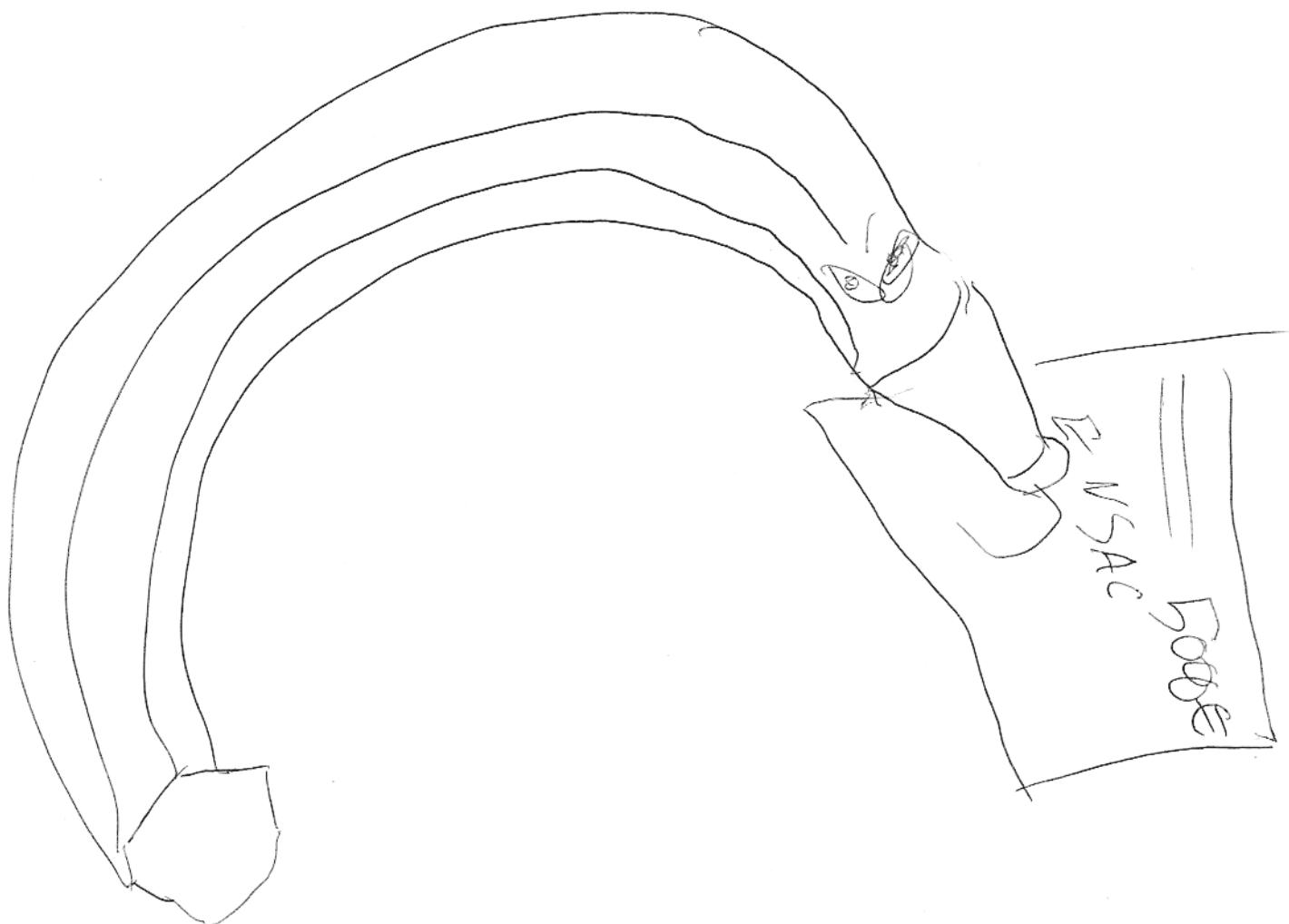
S'agissant des établissements publics, il revient à chaque établissement d'engager sa propre candidature aux labels, comme le précise la Directive nationale d'orientation des opérateurs du 18 janvier 2016.

Je vous demande donc d'informer le Secrétaire général sur les modalités pratiques de lancement de votre démarche, avec des éléments de calendrier et de méthode, **avant le 30 septembre 2016**.

Je compte sur votre mobilisation qui est une condition essentielle de réussite du projet de labellisation porté par le ministère de la Culture et de la Communication, projet sur lequel je m'investirai personnellement.

2/ Méthode et calendrier du projet

La Mission diversité et égalité, placée auprès de la Cheffe du Service des ressources humaines du ministère, a pour objectif de préparer la candidature du ministère (administration centrale, DRAC et SCN) et de concevoir les plans de communication et de formation qui seront mis en œuvre à partir du mois de juin 2016. Elle réunit les éléments nécessaires à la préparation du dossier, en particulier lors de la phase de diagnostic qui se déroule jusqu'au mois de septembre 2016.









Chère Direction,

Nous apprenons qu'il a été décidé que le studio de méthodologie de projet, et son association avec le séminaire de professionnalisation, ne sera pas reconduit pour l'année universitaire en cours. Cette décision ferait suite à certaines reconfigurations pédagogiques et budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020.

Le cours proposé par Olga Rozenblum, nommé “Production, émancipation : méthodologie de projet”, nous a permis de préciser nos connaissances des mondes professionnels dans lesquels nous sommes amenéxs à nous inscrire (institutions, écoles, centres d'arts, galeries commerciales et non-profit...), leurs cadres juridiques et légaux (contrats, caisses, droit d'auteur...) , les conditions de travail et les problématiques de rémunérations qui y sont liées, et nous a donné des outils d'analyse de notre contexte de production, ainsi que des méthodes et un corpus pour acquérir un regard critique, ouvert et constructif, vers l'expérimentation et les différentes alternatives.

S'il est question de la production artistique dans notre formation, il se pose les questions de qui produit, de comment et de pour qui/pour quoi. Étant donné que les professions artistiques comportent des responsabilités culturelles, symboliques, et idéologiques, et qu'elles sont toutes à la fois soumises à des précarisations et à des discriminations fortes, la question de la production soulève une conception évidemment politique.

En outre, il est important de constater que c'est précisément un statut précaire—d'enseignante intervenante sans contrat, sans fiches de paie, sans congés, sans droits et sécurité de salariée—qui permet la soudaineté, sans préavis et sans consultation, avec laquelle ce cours prend fin. Nous défendons qu'une école d'art travaille avec nous à démanteler les systèmes qui permettent et normalisent actuellement notre précarisation. Et nous faisons savoir par ce texte que nous ne cautionnons pas de telles pratiques de désengagement.

Nous ne voulons pas que ce studio s'arrête car il a su créer une dynamique stimulante et un lieu de partage de connaissances et de dialogues précieux au cours d'une année seulement. Les changements de direction et d'organisation de l'école ont fait émerger à Cergy, comme ailleurs, des discussions

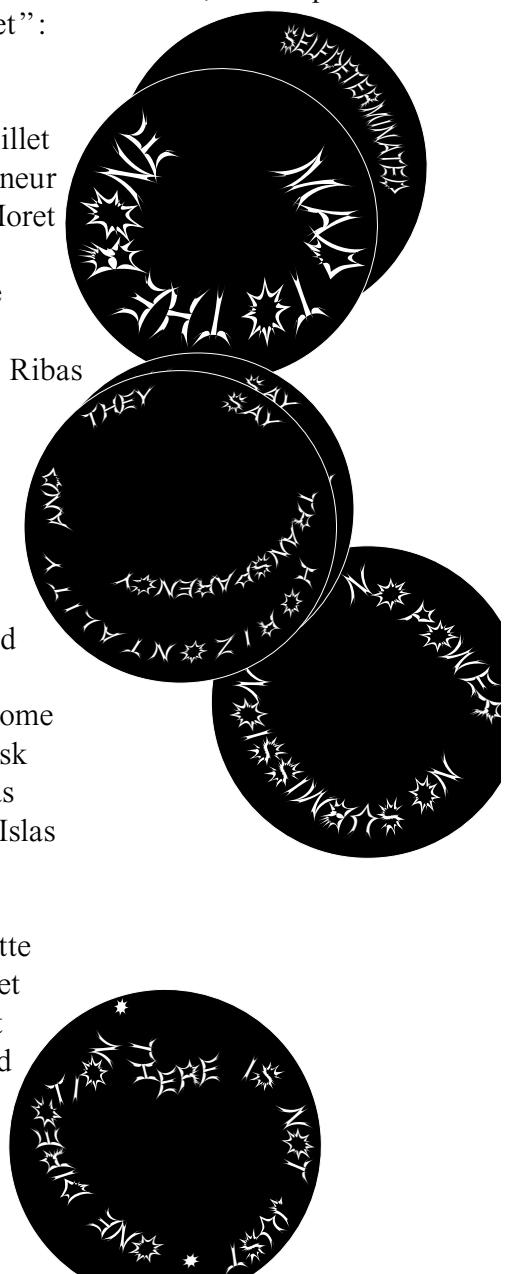
nécessaires, et le studio “Production” a pu être un cadre propice pour les accueillir et les mettre en perspective, en donnant une voix à toutxs. Nous n'acceptons pas de voir nos investissements que nous construisons au fil de nos cursus balayés sans considération et sans consultation. Cela démontre encore une condition étudiante sous-évaluée et contrainte par un fonctionnement pyramidal, dont nous avons justement soulevé les problématiques durant ces mois.

Nous défendons aujourd'hui—and ce depuis un an—notre détermination à participer aux décisions qui seront prises quant à notre avenir. Et donc à participer aux orientations pédagogiques et budgétaires, ainsi qu'aux programmes et méthodes qui nous accompagnent vers les métiers que nous ferons.

Nous voulons que l'école, et sa nouvelle direction, prenne ses responsabilités quant aux réels enjeux de la professionnalisation en école d'art.

Les étudiantxs du studio “Production, émancipation : méthodologie de projet” :

Anabelle Gentet
Andréa Scippe
Blanche Riou Millet
Caroline Larsonneur
Cristian Mora Moret
Elen Hallegouet
Ethan Assouline
Fanny Lallart
Jacques Antoine Ribas
Jean Lemersre
Juliette Beau
Justine Jaladis
Léa Paintandre
Lucie Tcd
Lucille Léger
Maxime Vignaud
Mattéa Riu
Nathan Kome Kome
Nicolas Bijakowsk
Octave Magescas
Paul-Alexandre Islas
Pierre Losseroy
Romain Best
Valentine Prissette
Victorien Soufflet
Vincent Peugnet
Vincent Rasclard
Yannis Briki



**Vous faites ça
chez vous ?**



De la professionnalisation en école d'arts

Depuis le début des années 2000 le mot «professionnalisation» est entré dans le champs lexical pédagogique des écoles d'arts. Cette injonction managériale est devenue une nouvelle priorité dans les orientations des écoles et n'est que la traduction d'un monde du travail toujours plus précaire.

Face à un cadre professionnel qui ne reconnaît ni les droits, ni les statuts des artistes auteur.rice.s, il est primordial de poser la question de la professionnalisation comme l'assimilation d'outils d'auto-défense, comme une ouverture vers des alternatives pour construire un monde de l'art plus juste.

Pourtant, la politique des écoles d'arts ressemble plus à une manière de subordonner l'enseignement aux logiques sélectives du marché du travail et à une lente acceptation de l'exploitation à venir. Elle se base sur une négation de notre professionnalité, car elle nous demande d'intégrer un monde qui a été pensé en dehors de nous, voir contre nous.

Par cette stratégie nihiliste, aujourd'hui, non seulement les écoles d'arts ne nous informent pas concrètement des réalités du monde du travail que nous allons devoir affronter, mais elles se dédouinent également du rôle militant qu'elles ont à jouer pour une reconnaissance du travail artistique et pour sa rémunération.

Cela a un fort impact sur la mixité sociale de nos écoles. Quand on parle de «démocratisation culturelle» on ne fait référence implicitement qu'à la diffusion des œuvres et pas à leur création. On veut élargir le spectre du public qui reçoit mais on oublie d'élargir le spectre des créateur.rice.s. Il faut se mobiliser pour élargir l'accès aux études artistiques pour créer les conditions économiques d'une mixité sociologique chez les artistes.

Aujourd'hui qui peut se permettre de faire des études qui ressemblent à un paris ?

Plus je pense à la professionnalisation dans mon école, plus je crois que c'est un enjeu de taille, éminemment politique. Il faut se battre pour dégentrifier la création artistique, c'est-à-dire pour sortir de la dynamique stérile d'homogénéisation des pensées et des pratiques. Elle empêche les étudiant.e.s de devenir des producteur.rice.s critiques de leur propre condition, de leur propre histoire. Les institutions écoles d'arts tiennent à ce que leurs diplômé.e.s s'en sortent, bien sûr, mais en valorisant les pratiques qui reproduisent les codes culturels, financiers, et sociaux de l'institution même. Il est important de ne pas faire passer ces codes pour neutres. Derrière des discours bien-pensants, d'intégration et de soit disant bienveillance économique, la professionnalisation est un mécanisme qui masque les appareils de domination, qu'il convient ensemble de replacer au centre des enseignements. Spectatrice de nos craintes anticipées pour notre future précarité, l'école nous fait participer à notre assimilation au sein d'un système qui a autorisé notre marginalisation et a organisé notre exploitation depuis longtemps.

«Il m'est facile d'imaginer une ère post-gentrification, où la masse critique qui contrôle mon école (professeur.e.s, administration, élèves) déciderait que la partie la plus fondamentale de l'éducation consiste à révéler fidèlement les hiérarchies sociales»

Sarah Schulman, *La gentrification des esprits*, p.151



ETUDIER À L'ENSAPC

DIPLOMES ET VAE AUTONOMIE ET TRANSVERSALITÉ PROFESSIONNALISATION CURSUS LIVRET DE L'ÉTUDIANT

PROFESSIONNALISATION

L'ENSAPC ACCORDE UNE PLACE PRIMORDIALE À LA DYNAMIQUE DE PROFESSIONNALISATION DANS SA POLITIQUE D'ENSEIGNEMENT PAR UN TRÈS FORT INTERFAÇAGE AVEC SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL.

Contrairement à l'ingénieur ou au médecin¹ dont l'exercice de la profession requiert l'obtention d'un titre, aucun diplôme n'est nécessaire pour devenir artiste.² La légitimité du créateur provient de la reconnaissance de ses pairs.³ Aussi, il est primordial que l'école lui permette de construire dès le début de son cursus une chaîne cohérente de légitimité, garantissant une insertion professionnelle réussie et rapide.⁴

L'ENSAPC accorde ainsi une place primordiale à la dynamique de professionnalisation dans sa politique d'enseignement par un très fort interfaçage avec son environnement professionnel. Dans le cadre d'expériences à l'échelle réelle, il s'agit de confronter les étudiants aux différents contextes de productions artistiques. Les projets pédagogiques et de recherche sont conçus en partenariat avec des structures publiques et privées, tandis qu'il est demandé aux étudiants d'effectuer un stage court lors du premier cycle puis éventuellement un stage long à l'étranger (4 mois) durant le second cycle.⁵

Par les nombreux partenariats en France ou à l'étranger, les étudiants acquièrent les règles et les codes informels qui régissent ce domaine.⁶ Musées, centres d'art, festivals, scènes nationales, théâtres, fondations, studios d'artiste, galeries, entreprises, contribuent à la réalisation de projets inscrits dans le cursus.

Le Palais de Tokyo, le Centre Pompidou, l'Abbaye de Maubuisson, la Cinémathèque de Tanger, la Fondation SAM, le Centre national des arts plastiques, la Fondation Louis Vuitton, la Villa Kujoyama, la Fondation Royaumont, le Centre national de la danse, Béton Salon, La Monnaie de Paris, Khiasma, des studios d'artistes tels que ceux d'Enrico Oliveira, de Jim Shaw, d'Ito Barrada, de Ramucho Matta, d'Angelika Markul, sont quelques exemples de situations d'immersion (cf. également la liste des partenaires de l'école, ainsi que les partenaires internationaux).⁷

Le centre d'art Ygrec⁸ offre également des conditions professionnelles d'exposition permettant aux étudiants de rendre compte au public de leurs travaux. Il favorise la rencontre entre des œuvres émergentes et un public prescripteur (conservateurs, commissaires d'exposition, critiques d'art, collectionneurs...).

- 1 Comparaison avec des métiers relevant d'une conception traditionnelle du travail et représentant une image archétypale de la réussite, porteurs d'une idéologie de classe.
- 2 Opposition avec le métier d'artiste qui se fait par le statut du diplôme obtenu et donc soulève la question de sa valeur.

Est faite ici une distinction entre le métier d'artiste et les autres typologies de professions qu'on retrouve souvent dans l'opinion commune et parfois chez les artistes eux-mêmes. Issue d'une vision romantique, elle fait obstacle aujourd'hui à la reconnaissance du travail artistique et à la capacité des artistes à penser leurs revendications en convergence avec les autres contextes de luttes des travailleur.se.s.
- 3 Cette phrase pose comme postulat qu'il y a des artistes légitimes d'exercer et d'autres non. Elle entretient et valide les rapports de force qui existent entre les artistes et les personnes du milieu de l'art qui détiennent le droit de reconnaître ou non un.e auteur.rice, c'est-à-dire institutions, acteur.rice.s du marché, critiques, etc. Ce qui devrait sonner comme une critique radicale de ce système de sélection économique est ici affiché comme un but à atteindre en école d'arts.
- 4 Pourrait être traduit par : intégration réussie et rapide des codes du marché de l'art dans son travail.

Nous devons œuvrer pour une société qui reconnaît toutes formes de travail et non pas pour un système qui en «légitime» plus que d'autre. Le risque de l'appauvrissement des différentes formes d'expressions artistiques se joue déjà au niveau du marché, évitons qu'il ne s'inscrive dès l'école dans les stratégies pédagogiques.
- 5 Professionnalisation rime ici avec : familiarisation avec la précarité.

Les satges non rémunérés, services civiques, bénévolats sont autant de noms pour «travail gratuit» et représentent un levier économique énorme dans l'industrie culturelle. Ils sont largement favorisés, voir rendus obligatoires dans les cursus artistiques, bien que souvent ce soit des stages pour des métiers périphériques (médiateur.rice, régisseur.se, gardien.ne de galerie, photographe d'exposition, etc) auxquels nos études ne nous forment pas. Cette politique consiste à faire intégrer implicitement à l'étudiant.e une résilience à l'exploitation qui l'attend à l'issue de ses études.
De plus, en encourageant ces pratiques, l'école se rend complice du désengagement financier de l'Etat pour la culture et l'éducation.
- 6 Parler de «codes informels» est une manière camouflée de parler d'accords illégaux ou non encadrés. Le monde de l'art est marqué par l'absence de contrats, par des accords tacites, oraux, affectifs et il s'appuie sur la capacité relationnelle des artistes. Ces outils subjectifs, ambigus, sont la porte ouverte aux discriminations, harcèlement, jeux de pouvoir et à une grande mise en concurrence des artistes les un.e.s contre les autres. Ces codes là ne doivent pas «s'acquérir», mais se combattre.
- 7 A travers la liste de ces différents partenaires il serait intéressant de regarder de plus près leurs politiques de rémunération et de respect du droit du travail. Cependant, il est très difficile de trouver des rapports précis sur leurs budgets bien que la plupart soient majoritairement financés publiquement.
- 8 Ygrec, centre d'art de l'ENSAPC n'a jamais été le centre d'art des étudiant.e.s. Ses stratégies de professionnalisation des étudiant.e.s se résument par des stages de montages ou de médiation et par la mise à disposition de l'espace à quelques-un.e.s dans le cadre de cours. Pourtant, il conviendrait à ce lieu de devenir un outil de réflexion pédagogique autour des questions de production, de droits des artistes, de collectif, de rapports de force avec les institutions et de gestion d'un lieu.
Aujourd'hui en transition pour un nouvel espace il conviendrait d'intégrer ces problématiques dans le nouveau projet.

Pour une autre professionnalisation

- Consciousness Raising

Mise en place aux Etats Unis dans les années 60 par des collectifs féministes, le Consciousness Raising, ou éveil des consciences, était le fait de sensibiliser un groupe de personnes à une cause politique. Ce mode d'action part du principe que l'information est le premier stade pour un changement plus profond et radical des meurs.

La première étape de professionnalisation doit passer par une explication précise sur la situation de l'exploitation des artistes auteur.rice.s et des inégalités sociales, de races et de genres qui régissent notre milieu. L'étudiant.e prend conscience de la situation d'oppression économique et ne la considère plus comme un paramètre «normal» à accepter.

Il s'agit de donner les premières clefs pour connaître et comprendre les rapports de force auxquels nous allons avoir à faire en tant que futur.e.s artistes, car un des point faible sur lequel repose l'exploitation des artistes par les institutions est leur désinformation et l'ignorance de leurs droits.

- Auto-défense

Dans un second temps, l'étudiant.e s'empare des outils qui lui serviront à faire face à différentes situations.

- Juridiquement :

Apprendre à connaître nos droits en terme de rémunération et de propriété, prendre connaissance des différents modèles de contrats, des barèmes existants, des statuts auxquels nous pouvons prétendre, etc.

- Economiquement :

Ouvrir les perspectives et se nourrir des différents modèles d'autonomie économique mis en place par de nombreux.x.ses artistes. Laisser la porte ouverte aux activités dites «connexes» et même à la possibilité de faire d'autres formations en parallèle (artisanales, cuisine, enseignement, etc). Ne plus les considérer comme transitoires, temporaires ou périphériques car elles constituent la principale source de revenus pour de nombreux.x.ses artistes durant toute leur vie, il faut

donc les prendre pleinement en compte.

- De manière militante :

En étudiant les différents groupes qui ont travaillé sur ces questions et qui se battent pour une reconnaissance de notre travail invisibilisé. Prendre conscience que le combat existe et doit être en permanence nourrit, questionné.

- Doit passer par des engagements concrets de l'école:

- Se positionner médiatiquement pour que cesse l'exploitation des artistes auteur.rice.s

- Systématiquement négocier les offres de stages qui sont relayées et ne plus relayer les stages gratuits et autres appels à participation bénévoles.

- Systématiquement rémunérer les intervenant.e.s invité.e.s dans des calendriers acceptables et selon des barèmes légaux.

- Ne travailler qu'avec des structures culturelles éthiques qui rémunèrent leurs artistes.

- Les femmes étant majoritairement touchées par la discrimination économique après l'école, offrir des bourses et des opportunités pour les étudiantes.

- Proposer un libre accès aux ressources de l'école durant un temps donné suivant l'obtention du diplôme, ou pour les femmes à l'issue d'une grossesse par exemple.

- Développer un centre d'art auto-géré par les étudiant.e.s, travail pour lequel elles doivent être rémunérées.e.s.

- Mise à disposition d'une permanence juridique.

photographes; ou écrivains; ou organisateurs de soirées.
J'ai des lunettes; la pêche, la forme; le sida, une hépatite C
(le cancer?). Moi aussi, je voudrais bien en organiser, des
soirées. J'ai moins de trente-cinq ans (encore pour quelques
mois). Je suis éditeur et écrivain. Je gagne dix-huit mille
francs (par mois). Je suis pour la transparence (ce n'est pas
que j'aime spécialement me faire détester, mais c'est the
only way pour out changer :))

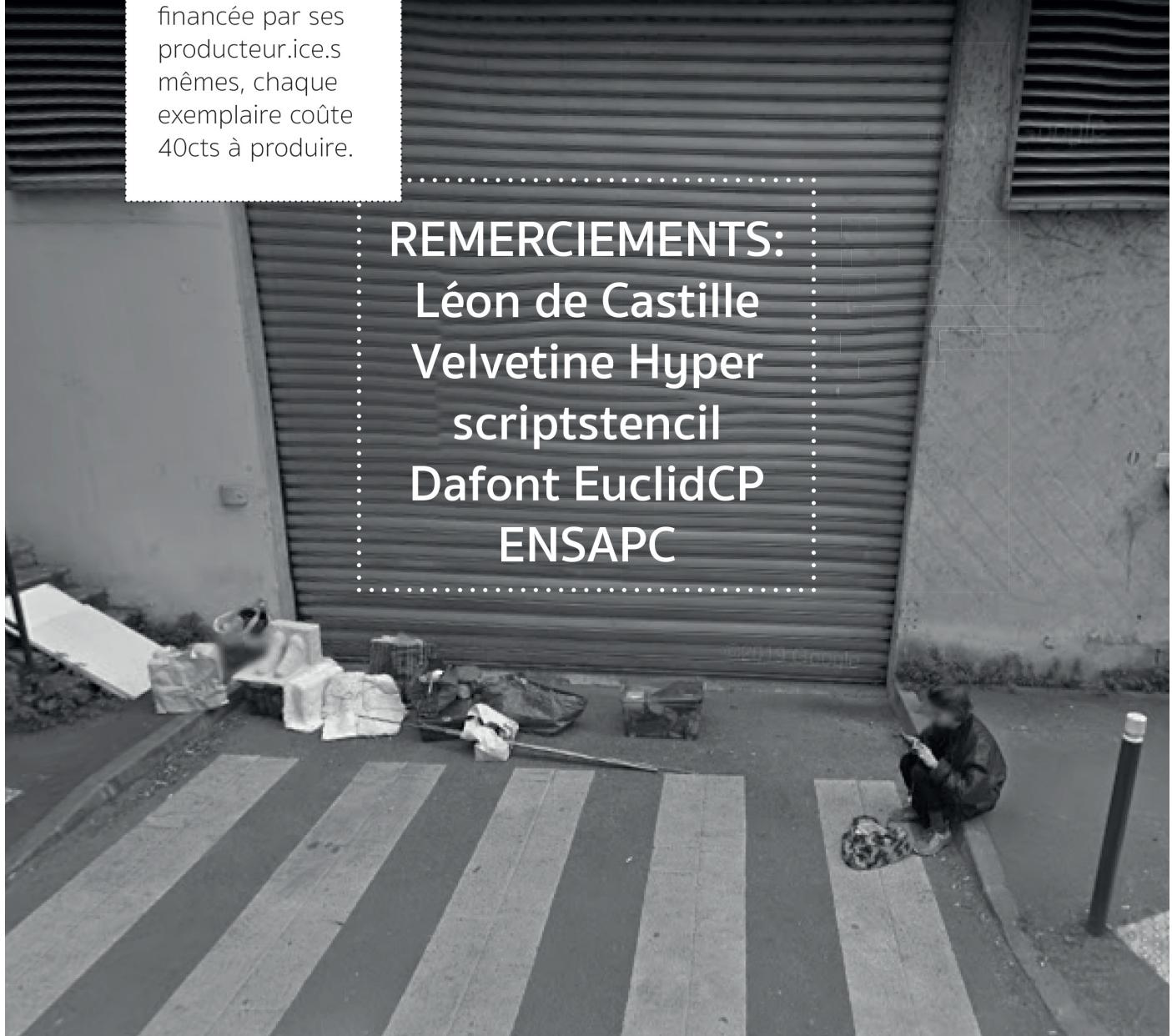
Mon livre s'appelle...

Guillaume Dustan, Génie Divin, (2001)



Cette revue est financée par ses producteur.ice.s mêmes, chaque exemplaire coûte 40cts à produire.

REMERCIEMENTS:
Léon de Castille
Velvetine Hyper
scriptstencil
Dafont EuclidCP
ENSAPC



fiac!

FETE D'INTEGRATION
ANNUELLE DE CERGY
22 OCTOBRE 2019, PARIS

18H-23H

LIVE
TENDRE
AEL

RESPECT

DJ
ZOUZ\$

DJ
ASSOU

VICTORIEN
SECRET

TAKE
CARE

MISS
TMENIK

